

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Rejeté

N° CF1805

AMENDEMENT

présenté par

M. Monnier, M. Allisio, M. Amblard, Mme Auzanot, M. Ballard, Mme Bamana, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Bernhardt, M. Bigot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Boulogne, Mme Bouquin, M. Bovet, M. Buisson, M. Casterman, M. Chenu, M. Chudeau, M. Clavet, Mme Colombier, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fleurian, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, M. Dufosset, M. Dussausaye, M. Dutremble, M. Evrard, M. Falcon, M. Florquin, M. Fouquart, M. Frappé, M. Gabarron, Mme Galzy, M. Gery, M. Giletti, M. Gillet, M. Christian Girard, M. Golliot, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, Mme Griseti, M. Guibert, M. Guinot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Humbert, M. Jacobelli, M. Jenft, M. Jolly, Mme Joncour, Mme Josserand, Mme Joubert, Mme Laporte, Mme Lavalette, M. Le Bourgeois, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lechon, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, M. Limongi, M. Lioret, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. David Magnier, Mme Marais-Beuil, M. Marchio, M. Markowsky, M. Patrice Martin, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, Mme Ménaché, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Parmentier, M. Perez, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, M. Renault, Mme Rimbart, M. Rivière, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Roy, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, Mme Sicard, M. Emmanuel Taché, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tesson, M. Tivoli, M. Tonussi, M. Villedieu, M. Vos et M. Weber

ARTICLE 49

ÉTAT B**Mission « Défense »**

null

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Environnement et prospective de la politique de défense	0	0
Préparation et emploi des forces	100 000 000	0
Soutien de la politique de la défense	0	0
Équipement des forces	0	100 000 000
TOTAUX	100 000 000	100 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous proposons d'abonder 100 000 000 d'euros, en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, à l'action 02.01 « Commandement et activités des forces terrestres » du programme 178 « Préparation et emploi des forces », prélevés sur l'action 09.62 « Frapper à distance–SCAF » du programme 146 « Equipement des forces ».

« Être prêt dès ce soir » à la guerre de haute intensité, selon les termes employés par le chef d'état-major de l'armée de terre, nécessite de faire preuve de réactivité et d'agilité dans l'effort d'équipement de ses unités. En effet, la dronisation nous rappelle combien l'armée de Terre doit innover constamment et développer l'esprit pionnier pour évoluer dans le champ de la guerre électro-magnétique.

Dès lors, il convient d'accroître les expérimentations et de renforcer la production massive de drones. A ce titre, l'expérimentation des essaims de drones dans un escadron de reconnaissance, menée par le 1er régiment d'infanterie de marine (RIMa), est une illustration inspirante de cette capacité d'innovation de l'armée de terre ; tout comme le développement par le 17ème régiment d'artillerie, d'une micro-usine mobile autonome 3D. Cet équipement stratégique doit être rapidement livré en dotation dans les unités de l'armée de Terre afin d'offrir à nos militaires, une autonomie et une réactivité accrue.

En conclusion, cet impératif d'agilité et de rusticité impose de doter le commandement des forces terrestres, de marges de manœuvre budgétaires supplémentaires pour financer des commandes massives de drones ainsi que l'acquisition de petits équipements électroniques et de pièces détachées, indispensables à leur mise en condition opérationnelle.

Les moyens supplémentaires alloués sont prélevés sur l'action dédiée au système de combat aérien du futur (SCAF); un projet franco-allemand chimérique qui a déjà coûté plusieurs milliards d'euros et dont nous demandons qu'il soit abandonné.